





Actualisation du GBPH sur l'antibiorésistance



Outils de formation - promotion des bonnes pratiques

La première version du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs, rédigé en 2009, n'avait pas inclus d'éléments de sensibilisation à l'antibiorésistance et à un usage raisonné des antibiotiques. Une seconde version a été rédigée en 2018 pour les ajouter.

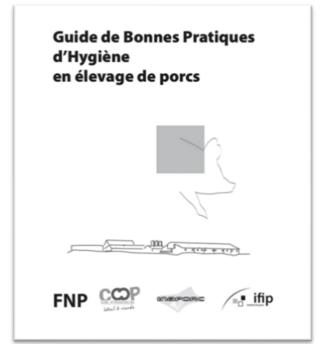


Guide Bonnes pratiques Hygiène Porc

Mots clé

Le Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs (GBPH) a pour objectif d'aider les éleveurs à maîtriser la sécurité sanitaire des produits alimentaires à base de porc. Il propose des éléments de maîtrise concrets et adaptés des dangers identifiés. Le document a été officiellement validé par les services de l'Etat en 2012. Le GBPH est aussi une opportunité pour revoir l'hygiène, la biosécurité globale et la maîtrise de la santé de son élevage.

En 2018, une seconde version du Guide a été rédigée pour prendre en compte les nouvelles réglementations ou recommandations en matière d'hygiène et de santé des animaux et pour ajouter des éléments sur l'antibiorésistance et un usage raisonné des antibiotiques. Une demande de reconduction de la validation officielle du document a été formulée auprès de la DGAI en juillet 2018. Mais le 16 octobre 2018, un nouvel arrêté ministériel a été publié sur les mesures de biosécurité applicables dans les exploitations détenant des suidés dans le cadre de la prévention de la peste porcine africaine et des autres dangers sanitaires réglementés. La procédure de validation du GBPH a donc été interrompue puisque la seconde version proposée n'était déjà plus à jour. Une nouvelle version du Guide va être produite en 2022.





Un socle de Bonnes Pratiques d'Hygiène globalement bien appliqué

- # Fiche bilan
- **GBPH**
- ⊕ Article JRP



